

Transformation et agrandissement du bâtiment du Sauvetage

Les travaux de transformation et agrandissement décidés par le Conseil communal le 19 novembre 2001 sur la base du préavis municipal n° 1047/2001 ont été mis en chantier le 3 novembre 2003 et achevés au printemps de cette année.

Les différents utilisateurs, soit M. Gervasi, Point i, le Sauvetage, le Club nautique et le Club de plongée Les Foulques, ont pu prendre possession des locaux dans le délai prévu.

Le décompte final des travaux s'élève à fr. 287'400.--, soit une différence de fr. 6'400.-- par rapport au crédit accordé de fr. 281'000.--.

Cette différence résulte, d'une part des simplifications apportées au projet initial et, d'autre part d'un certain nombre de travaux supplémentaires décidés en cours de travaux, notamment :

Remplacement de la porte de garage de la cuisine du Sauvetage par un vitrage et contrecœur isolés	7'100.--
Installation d'un support métallique pour les bouteilles de plongée du club Les Foulques	1'500.--
Peinture des locaux du club de plongée les Foulques et remplacement du faux plafond du point i	2'850.--
Création d'une mezzanine dans le local radio du Sauvetage	5'600.--
Isolation complémentaire des murs du local radio	<u>4'800.--</u>
	21'850.--

Il est rappelé que par communication municipale n° 451/2003 du 6 octobre 2003, le Conseil communal a été informé que la rentrée des soumissions avait fait apparaître un dépassement du devis de quelque fr. 25'000.--, et qu'après réexamen approfondi du projet détaillé, quelques modifications et simplifications avaient permis de ramener le coût de l'opération à fr. 281'000.--, mais avec une marge de divers et imprévus réduite au minimum.

Le montant de fr. 6'400.-- fera l'objet d'une demande de crédit complémentaire en fin d'année.

Lutry, le 7 juin 2004